Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
069-216902049-20230323-03-2023-018-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 27/03/2023
Affichage : 27/03/2023

**DEPARTEMENT DU RHONE**

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**ARRONDISSEMENT DE LYON**

**CANTON DE SAINT GENIS LAVAL**

**CANTON DE SAINT GENIS LAVAL**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du : 23 mars 2023**

| Nombre de membres | |
|---|---|
| Art L2121-2 code des collectivités territoriales : | 35 |

**Liste des délibérations examinées affichée le 28 mars 2023**
**Date de convocation du Conseil Municipal : 17 mars 2023**

**Nombre des Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 35**

**Président : Madame Marylène MILLET**
**Secrétaire élu : Madame Laure LAURENT**

**COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2023-009 À 2023-022**

Délibération : **03.2023.018**

**Membres présents à la séance :**

Marylène MILLET, Stéphane GONZALEZ, Laure LAURENT, Jacky BÉJEAN, Ikrame TOURI, Françoise BÉRARD, Patrick FAURE, Céline MAROLLEAU, Yves GAVAULT, Aïcha BEZZAYER, Delphine CHAPUIS, Laurent DURIEUX, Frédéric RAGON, Claudia VOLFF, Etienne FILLOT, Eric VALOIS, Caroline VARGIOLU, Bruno DANDOY, Coralie TRACQ, Laurent KAZMIERCZAK, Emile BEYROUTI, Jean-Christian DARNE, Eliane NAVILLE, Fabienne TIRTIAUX, Guillaume COUALLIER, Eric PEREZ, Nejma REDJEM

**Membres absents excusés à la séance :**

David HORNUS, Camille EL-BATAL, Sonia MONFORT, Yamina SERI, Céline BALITRAN-FAURE, Philippe MASSON, Pascale ROTIVEL

**Transmis en préfecture le : 27/03/2023**

**Pouvoirs :**

David HORNUS à Stéphane GONZALEZ, Camille EL-BATAL à Jacky BÉJEAN, Sonia MONFORT à Ikrame TOURI, Yamina SERI à Yves GAVAULT, Céline BALITRAN-FAURE à Patrick FAURE, Philippe MASSON à Fabienne TIRTIAUX, Pascale ROTIVEL à Guillaume COUALLIER,

**Membres absents à la séance :**
Fabien BAGNON

**RAPPORTEUR : Madame Marylène MILLET**
L'ensemble des décisions prises par madame la maire sont rendues publiques et consultables de manière permanente sur le site internet de la ville à l'adresse : https://www.saintgenislaval.fr/562-actes-administratifs.htm

| DÉCISIONS PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL | | | |
|---|---|---|---|
| **NUMERO D'ORDRE** | **DATE** | **TITRE** | **OBJET** |
| 2023-009 | 02/02/23 | Vente aux enchères de bacs de rangement via Agorastore | Dans un souci de développement durable, la ville a procédé à la vente aux enchères de bacs de rangement via Agorastore pour un montant total de 53,00€. |
| 2023-010 | 09/02/23 | Avenant n°1 au marché n°22-10-01 relatif travaux de restructuration du Centre social et culturel des Barolles « Démolition - Gros œuvre - Flocage » | L'avenant n°1 au marché n° 22-10-01 relatif travaux de restructuration du Centre social et culturel des Barolles « Démolition - Gros œuvre - Flocage » a pour objet la prise en compte de travaux supplémentaires rendus nécessaires. Cet avenant a une incidence financière sur le montant du marché de + 4 300,00 € HT, soit + 1,12%. |
| 2023-011 | 09/02/23 | Avenant n°1 au marché n°22-10-14 relatif travaux de restructuration du Centre social et culturel des Barolles « Chauffage - Ventilation - Plomberie » | L'avenant n°1 au marché n° 22-10-14 relatif travaux de restructuration du Centre social et culturel des Barolles « Chauffage - Ventilation - Plomberie » a pour objet la prise en compte de travaux supplémentaires rendu nécessaires. Cet avenant a une incidence financière sur le montant du marché, + 4 223,90 € HT, soit +2,60% |
| 2023-012 | 09/02/23 | Avenant de transfert au marché n°20-07 relatif à la mise à disposition de personnel en insertion | L'avenant de transfert a pour objet d'acter l'absorption de l'association Saint-Genis Emploi, titulaire du marché n° 20-07 relatif à la mise à disposition de personnel en insertion, par l'association REED Lyon métropole Sud Ouest à compter du 01/10/2022. |
| 2023-013 | 13/02/23 | Demande de subvention auprès de la région Auvergne Rhone-Alpes pour équipement de la police municipale | La police municipale a été équipée de caméras piéton, matériel subventionnable par la région. La subvention demandée s'élève à 470,00 euros. |
| 2023-014 | 23/02/23 | Convention de mise à disposition de locaux à l'association Centre de loisirs des enfants Saint-Genois (CLESG) | La ville renouvelle la mise à disposition des locaux au CLESG, à titre gratuit et pour une durée de 3 ans. |
| 2023-015 | 23/02/23 | Convention de mise à disposition de locaux à l'association Union départementale des associations familiales du Rhône et de la Métropole de Lyon | La ville met à disposition de l'UDAF un bureau au sein du PSP des Collonges – service petite enfance - jeunesse, pour une durée de 3 ans et à titre gratuit. |
| 2023-016 | 23/02/23 | Convention de mise à disposition de locaux à l'association Sucre d'Orge | La ville met à disposition de l'association sucre d'orge, qui gère l'EAJE du même nom, des locaux situés 45 avenue Georges Clemenceau, pour une durée de 3 ans et à titre gratuit. |

| | | | |
|---|---|---|---|
| 2023-017 | 24/02/23 | Adhésion 2023 au conseil national des villes et villages fleuris | La commune renouvelle son adhésion, pour 2023, au Conseil national des villes et villages fleuris, pour un montant de 450.00 euros TTC. |
| 2023-018 | 02/03/23 | Candidature à l'appel à projet FEDER 2022 5.5.1.1 pour la subvention des travaux de restructuration du Centre social et culturel des Barolles | La commune a répondu à un appel à projet pour une subvention d'investissement par des fonds européens du FEDER. Le montant sollicité s'élève à 1 million d'euros. |
| 2023-019 | 06/03/23 | Renouvellement des adhésions de la médiathèque pour l'année 2023 | La médiathèques B612 souhaite renouveler pour l'année 2023 ses adhésions à plusieurs associations afin de pouvoir participer à l'information, la formation, l'animation et la coopération entre les médiathèques de la région au travers de journées d'étude et de manifestations. |
| 2023-020 | 10/03/23 | Attribution du marché relatif à la réalisation d'une étude structurelle de la toiture du théâtre de la Mouche en vue de l'installation d'un ballon d'eau glacée | Attribution du marché relatif à la réalisation d'une étude structurelle de la toiture du théâtre de la Mouche en vue de l'installation d'un ballon d'eau glacée. Le marché est attribué à la société AXIOLIS, pour un montant de 4 680,00 € TTC. |
| 2023-021 | 10/03/23 | Déclaration d'infructuosité de la consultation relative à une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'installation d'un ascenseur au groupe scolaire Albert Mouton | Une consultation a été organisée afin de réaliser une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'installation d'un ascenseur au groupe scolaire Albert Mouton. A l'issue du délai de consultation, aucune une offre n'a été déposée. |
| 2023-022 | 10/03/23 | Attribution du marché relatif à la réalisation du suivi de du contrôle du marché de chauffage de la ville de Saint-Genis-Laval | Attribution du marché relatif à la réalisation du suivi de du contrôle du marché de chauffage de la ville de Saint-Genis-Laval. Le marché est attribué à la société ENERGIE ET SERVICE, pour un montant de 2 595,00 € TTC, et pour une durée d'un an renouvelable 3 fois. |

Après avoir entendu l'exposé de **Madame Marylène MILLET**,

Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

**- LE CONSEIL PREND ACTE -**

**La secrétaire,**

**Laure LAURENT**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

**La Maire,**

**Marylène MILLET**

En cas de contestation, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délais de deux mois à compter de sa publication ou notification.